

RAYONNEMENT DE NOS ARTISTES ET ATHLÈTES ENVOIE TA CANDIDATURE DÈS MAINTENANT !

Dans le cadre de sa Politique de soutien aux artistes et aux athlètes, la Ville de Prévost désire saluer le talent des jeunes Prévostois et Prévostoises qui se distinguent dans leur discipline sportive et artistique. Elle se veut un moyen tangible pour soutenir les étoiles montantes de Prévost. Les jeunes intéressés à recevoir une bourse sont invités à faire une demande d'ici le 4 avril prochain.

INSCRIPTION : ville.prevost.qc.ca/formulaires

INFORMATIONS : accesloisirs@ville.prevost.qc.ca



MARCHÉ DE NOËL DE PRÉVOST APPEL DE CANDIDATURES

Le Marché de Noël de Prévost revient cette année les **16 et 17 novembre** ! Nous sommes enchantés de vous inviter à participer à cette célébration, où artisans locaux, créateurs talentueux et amoureux de l'artisanat se réunissent pour offrir une expérience unique à notre communauté.

L'appel de candidature commencera au début du mois d'avril. Pour être sûr de recevoir toutes les informations nécessaires pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire de contact disponible sur notre site Internet dès maintenant. Nous vous tiendrons informés des modalités d'inscription, des tarifs des kiosques, des horaires et de toute information pertinente pour participer à cet événement incontournable.

Plus d'informations : ville.prevost.qc.ca/marchedenoel

UNE NAISSANCE UN LIVRE | 0 À 1 AN LA NOUVELLE TROUSSE DE BÉBÉ-LECTEUR EST ARRIVÉE !

Le programme du parfait bébé-lecteur est de retour avec un livre exclusif intitulé *Le premier trèfle*.

La trousse de bébé-lecteur est gratuite et contient, en plus du livre exclusif, différents outils d'accompagnement au monde des mots : les guides *Chantez avec votre enfant* et *Lire avec votre enfant*, ainsi qu'une édition spéciale du magazine *Naître et grandir*.

Pour vous procurer l'ensemble, vous n'avez qu'à vous présenter à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches dès maintenant et y abonner votre enfant de moins d'un an.




LA FÊTE DES VOISINS REVIENT EN FORCE POUR UNE 18^E ANNÉE !

Que ce soit lors d'un 5 à 7, d'une activité sportive ou d'un repas entre voisines et voisins, la Fête des voisins permet aux résidents d'un même quartier de se réunir et de tisser des liens entre eux.

Pour l'occasion, la Ville de Prévost est fière de soutenir les initiatives citoyennes sur son territoire. Les citoyens qui souhaitent organiser une fête entre voisins dans leur quartier peuvent obtenir une subvention de la Ville d'une valeur maximale de 125 \$ par événement (subventions limitées). Un montant de 100 \$ sera accordé pour l'organisation générale et un montant additionnel de 25 \$ sera ajouté pour encourager l'intégration d'éléments écoresponsables à l'événement.

Les critères généraux :

- La fête doit se dérouler à Prévost entre les 31 mai et 2 juin.
- Le formulaire d'inscription doit être complété et soumis avant le 22 avril.
- Pour recevoir le chèque, le demandeur devra remplir le formulaire de confirmation prévu à cet effet qui sera envoyé par courriel quelques jours avant l'événement.

Les critères écoresponsables :

- Utilisation de vaisselle lavable.
- Mise en place d'une gestion des déchets (poubelles, recyclage, compost).
- Favoriser les déplacements actifs ou le co-voiturage.

Pour inscrire votre fête entre voisins et faire une demande de subvention, remplissez le formulaire en ligne : ville.prevost.qc.ca/fetedesvoisins